

# NON

## A LA POLLUTION DE NOTRE RÉSERVE D'EAU POTABLE !

La communauté de communes de Bièvre Isère qui a la responsabilité de la gestion **des eaux usées** prévoit pour 7 communes du secteur du pays st Jeannais (St Anne-sur-Gervonde, Chatonnay, ST Jean-de-Bournay, Royas, Charantonay, Beauvoir de Marc, Savas-Mépin), d'améliorer le réseau de collecte de ses eaux, d'arrêter les stations d'épuration et les lagunages actuels sous-dimensionnés, plus assez efficaces, et anciens.

**CETTE INITIATIVE EST IMPORTANTE** pour le respect des réglementations, la diminution de la pollution diffuse dans des milieux (sols, rivières, eaux souterraines etc.), arrêter les anciennes unités de traitements dépassées, réduire les assainissements individuels, donner la possibilité de développement au secteur (habitat, activités économiques etc.). **Nous soutenons cette initiative**

**LE GROS PROBLEME** : il est prévu de traiter ces eaux usées dans une STATION D'ÉPURATION sur la commune de SAVAS MEPIN, soit au Sud du hameau de la DÉTOURBE à environs 300 M des habitations ; soit à l'Ouest du village de MÉPIN à moins de 300 mètres des premières habitations et, problème MAJEUR, de réinfiltrer les rejets dans : **NOTRE NAPPE D'EAU POTABLE** qui alimente toute l'agglomération Viennoise soit plus de 40 000 PERSONNES.

**CETTE EAU POTABLE EST UN BIEN COMMUN QU'IL FAUT PRÉSERVER POUR NOS ENFANTS .**

**LES PARAMETRES ENVIRONNEMENTAUX OUBLIÉS OU NEGLIGÉS :**

- Rejets dans la nappe phréatique d'eaux « traitées » auxquels il faut ajouter LES DÉBORDEMENTS EN CAS D'ORAGE d'eaux pluviales polluées et mélangées à des eaux usées non traitées en station. (Toléré par la réglementation dans la limite de 5% du volume annuel) **IL y a un risque de pollution IRREVERSIBLE !**- Présence à moins d'un km en aval d'une zone « **zone de ressource majeure en eau potable** » que nous devons protéger à tout prix. Zone dans laquelle même un forage pour irrigation est interdit.
- Emprise sur des terrains agricoles qui se réduisent de jour en jour.
- Nuisances olfactives et visuelles pour les riverains ignorées.

## POUR NOUS CE CHOIX EST SCANDALEUX !

**POURTANT UNE ALTERNATIVE PLUS VERTUEUSE EXISTE AVEC L'ENVOI DES EAUX USÉES VERS LA STATION D'ÉPURATION DE VIENNE SUD :**

Lors de l'étude il a été envisagé d'envoyer ces eaux usées vers cette station d'épuration qui est déjà dimensionnée pour les recevoir.

***Cette solution qui s'inscrit DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,***

- **Permettrait de produire du gaz** par méthanisation et produire de la chaleur valorisée en incinérant les boues issues du traitement en STEP,
- **Supprimerait le risque de pollution** de la nappe phréatique, par les effluents traités ou non,
- **Supprimerait**, l'épandage de boues contaminées par des antibiotiques, métaux lourds etc. sur les terres agricoles, **qui deviendraient, de facto, impropres à la production de denrées alimentaires destinées à la consommations humaine, lait, viande, céréales /pain etc**
- **Éviterait** la construction d'un ouvrage inutile et « **encombrant à terme** »

**Cette solution a malgré tout été abandonnée pour des raisons économiques qu'il reste d'ailleurs à démontrer sur le long terme ! (Pas de budget de fonctionnement intégré à l'étude)**

Si vous ne voulez pas un jour, être obligés de boire de l'eau en bouteille et si vous adhérez à nos arguments,

## REJOIGNEZ-NOUS

L'ASSOCIATION SUD-EST-VIENNE-ENVIRONNEMENT : le 31/05 2021

<https://www.facebook.com/Sud-Est-Vienne-Environnement-SEVE-105580484983915>

Mail : [seve.environnement@hotmail.com](mailto:seve.environnement@hotmail.com)

tel :07 49 36 74 33

tract 1 step Page 1/2

# ZONES POSSIBLES D'IMPLANTATION STEP SECTEUR DE LA DÉTOURBE

